



CLASSIQUES  
GARNIER

DELFORGE (Frédéric), « Glossaire », *Jacqueline Pascal (1625-1661). Biographie*,  
p. 135-138

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06848-8.p.0137](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06848-8.p.0137)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2016. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## GLOSSAIRE

**Académie.** Vient du grec *Akadémeia*, jardin d'Akadémos, près d'Athènes, où Platon enseignait. Il a ensuite désigné l'école de philosophie platonicienne. À partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle il a existé en France de nombreuses sociétés savantes ou littéraires appelées *académies*.

**Assemblées générales du Clergé de France.** Ces Assemblées apparaissent à Poissy en 1561 et deviennent définitives à Melun en 1579. Elles se tiennent le plus souvent à Paris, au couvent des Grands Augustins. Toutes les provinces appartenant au royaume de France y sont représentées par des délégués élus. Elles ont lieu tous les dix ans, les années dont le millésime se termine par un cinq, 1625, 1635, etc. C'est la Grande Assemblée ou Assemblée du contrat, car elle est essentiellement chargée de déterminer le montant des contributions versées par le clergé au roi de France. S'y ajoute bientôt une Petite Assemblée ou Assemblée des comptes destinée à vérifier les comptes dans les années terminées par zéro, 1630, 1640, etc. Celle-ci devenant aussi importante que les Grandes Assemblées, l'Assemblée générale du Clergé de France se réunit en fait tous les cinq ans. Très tôt ces Assemblées dépassent leur rôle financier pour s'occuper de toutes les questions intéressant l'Église de France.

**Augustiniens.** Chrétiens qui adoptent la pensée d'Augustin d'Hippone (354-430), particulièrement sur la grâce. À partir de la publication de l'*Augustinus* de Jansénius en 1640, leurs adversaires les appellent jansénistes, une dénomination que contestent les augustiniens, mais qui finit par passer dans le langage courant.

**Bref.** Lettre du pape, scellée de l'anneau du pêcheur, représentant Pierre jetant ses filets, sur cire rouge. Le bref a moins d'importance que la bulle.

**Bulle** ou **constitution**. Le mot bulle vient du latin médiéval *bullā* : sceau de métal, acte marqué de ce sceau. La bulle ou constitution est une lettre patente du pape contenant ordinairement une constitution générale, écrite en caractères gothiques, sur parchemin, ainsi nommée car scellée d'une boule de plomb. Le document se termine par la date exprimée dans le calendrier romain avec l'indication de l'année (qui commence le 25 mars). Les bulles courantes ne portent pas la signature du pape. Une bulle est nécessaire pour confirmer l'élection ou la nomination d'un abbé ou d'une abbesse. Il peut y avoir un certain temps entre la rédaction d'une bulle et sa publication ou sa communication aux autorités et aux personnes concernées.

**Carte de visite**. Texte où se trouve le compte rendu d'une visite officielle du supérieur d'une abbaye ainsi que les recommandations et les conseils qui s'imposent.

**Constitutions monastiques**. Lois fondamentales des monastères.

**Denier 18, denier 20**. Il s'agit du taux d'intérêt. Ainsi denier 20 représente  $100 : 20 = 5\%$  d'intérêt, le denier 18 est égal à  $100 : 18 = 5,55\%$  d'intérêt.

**Dot**. Ce nom a été masculin jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

**Fulminer**. Le mot vient du latin classique *fulminare* : foudroyer. En droit canon, il signifie à l'origine « lancer une condamnation dans les formes ». Par extension il a pris le sens de publier une loi pénale ou un rescrit. Quand le pape envoie une bulle, il la fulmine.

**Grands vicaires**. Les vicaires généraux ou grands vicaires aident l'archevêque ou l'évêque dans l'exercice de leur ministère, particulièrement dans l'administration de leur diocèse.

**Lettres de cachet**. Ordres particuliers du roi expédiés par lettres closes. Le document, plié et replié, est fermé par une bandelette de papier où l'on appose le sceau royal. Ce qui explique

le nom de ces lettres, qui peuvent concerner une incarcération dans une prison ou un couvent, mais aussi toute mesure concernant la police ou l'ordre public.

**Lieutenant civil.** Par un arrêt du Parlement de 1515, la police relevait du lieutenant civil et du lieutenant criminel. En 1630 le lieutenant civil de la prévôté et vicomté de Paris au Châtelet obtient tous les pouvoirs de police. C'est un magistrat délégué par le prévôt de Paris pour juger les affaires criminelles du Grand Châtelet. Un édit de mars 1667 réforme l'organisation de la police. Tous les pouvoirs sont concentrés dans les mains d'un « lieutenant du prévôt pour la partie de la police ». Gabriel-Nicolas de La Reynie, maître des requêtes, en est le premier titulaire.

**Livre.** Monnaie de compte. La livre parisis, en usage dans le domaine royal, a été écartée au profit de la livre tournois. Au XIII<sup>e</sup> siècle, sous Louis IX, est adopté le système tournois (car la monnaie est frappée à Tours) pour la comptabilité du royaume. La livre tournois comprend 20 sous tournois ou 240 deniers tournois. La livre parisis vaut 25 sous tournois. Un sol vaut 12 deniers tournois.

**Pénitencier.** Prêtre ayant l'autorisation de confesser. Dans l'usage moderne il s'applique au prêtre chargé par le pape ou par l'évêque d'absoudre des cas réservés. Le grand pénitencier, vicaire de l'archevêque de Paris, a autorité sur tout le diocèse pour les problèmes de pénitence.

**Pères de l'Église.** Nom donné à certains maîtres ou théologiens particulièrement éminents ayant vécu de la fin du I<sup>er</sup> à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Cette liste s'étend jusqu'à certains grands scolastiques du Moyen Âge comme Scot Erigène, Anselme de Canterbury, Bernard de Clairvaux.

**Petites Écoles.** Saint-Cyran organise en 1637 des Petites Écoles destinées à la préparation des prêtres. Très vite ces écoles reçoivent des enfants que leurs parents confient à des maîtres qualifiés pour leur donner une éducation chrétienne. Il y a eu

aux Petites Écoles 120 à 150 enfants, dont Jean Racine et Sébastien Le Nain de Tillemont. Les Petites Écoles disparaissent au printemps 1660.

**Scapulaire.** Vêtement religieux fait de deux larges bandes d'étoffe qui tombent des épaules (d'où son nom) sur la poitrine et sur le dos.

**Visite canonique.** Visite de l'évêque ou d'un vicaire général organisée selon le canon ecclésiastique, qui fixe la régularité et les modalités de ces visites.